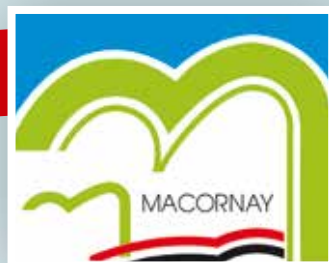


Macornay

Bulletin municipal

Janvier 2024

Infos



Sommaire

Page 3

Le mot du maire

Pages 4 et 5

L'eau

Pages 6 et 7

Le SIVOS, l'Ecole, Les Loustics

Pages 8 à 17

La vie communale (travaux, territoire, commerces, bibliothèque, associations...)

Pages 18 et 19

Démarches administratives
Calendriers

Page 20

Infos pratiques et numéros utiles



Recensement des logements et de la population

La dernière enquête de recensement auprès de la population de Macornay s'est déroulée en janvier-février 2022. En France, dans les communes de moins de 10 000 habitants, ces enquêtes "terrain" sont effectuées par rotation de 5 groupes de communes, tous les 5 ans. Aussi chaque année, par souci d'égalité de traitement entre les communes, l'Insee établit les populations légales, à partir des enquêtes de recensement des 5 dernières années (ici 2019 à 2023) et calcule les populations à une même date de référence, celle du milieu des cinq années (ici 2021).

Les nouvelles populations (légales au 1^{er} janvier 2021)
en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024,
sont ainsi établies et communiquées par l'Insee :

Commune de Macornay

Population municipale :	1003
Population comptée à part :	28
Population totale :	1031

Pour plus de précisions sur les catégories de population, les principes du recensement ou les calculs, vous pouvez consulter la rubrique "recensement de la population" sur le site internet : <https://insee.fr>

Fibre optique



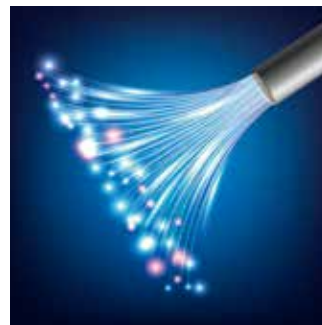
Le déploiement de la fibre optique sur notre commune est assuré par Altitude Fibre 39, par convention de délégation de service public signée avec le Conseil Départemental du Jura le 15 avril 2021. Les études préalables ont été menées en 2022. Depuis, les travaux sont en cours.

Les travaux de déploiement par Altitude Fibre 39 utilisent la technologie FTTH (Fiber To The Home) et consistent en un maillage du territoire avec l'installation du nœud de raccordement optique, puis les équipements du réseau FTTH avec les sous-répartiteurs et enfin les points de branchement qui permettent d'acheminer la fibre optique jusqu'à 150 m de chaque

logement. Ensuite, on passe du domaine public au domaine privé et à la phase de commercialisation : **c'est le fournisseur d'accès choisi par l'usager** (souscription d'un abonnement) qui tirera un câble depuis le point de branchement optique jusqu'au logement pour assurer le raccordement.

Concernant Macornay, le déploiement par Altitude Fibre 39 devrait être finalisé au cours du 1^{er} semestre 2024.

Pour en savoir plus : <https://www.prisme-fibre.fr/>
Rubrique Aide et contact



Cimetière communal

Un nouveau règlement du cimetière communal a été établi par arrêté municipal en date du 10 novembre 2023. Le document est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ou sur le site internet de la commune - Rubrique "Commune de Macornay - Divers - Cimetière".

Le mot du maire



En ce début d'année 2024, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Notre nouveau bulletin municipal vous propose un retour sur les actualités et réalisations de la commune en 2023 ainsi que les projets à venir.

2022 avait déjà apporté son lot de tragédies avec le retour de la guerre en Europe, 2023 n'aura pas été meilleure avec la continuité de la guerre, d'autres conflits aussi meurtriers en cours, des séismes catastrophiques, des événements climatiques de tout ordre sans oublier les émeutes en France durant l'été. Nous ne pouvons que souhaiter que cette année 2024 olympique contribue à apaiser les tensions.

Je préfère revenir à une actualité locale plus apaisée où le vivre ensemble a toute sa place. Les nombreuses animations des associations du village ont été un succès avec en point d'orgue la belle soirée des nuits rebelles organisée conjointement entre la commune et le Foyer Rural. Macornay avait en effet été retenue par ECLA dans le programme 2023. Cette réussite pourrait trouver une suite locale en 2024.

Au niveau des réalisations communales, divers travaux d'entretien ont été réalisés (réfection de trottoirs, petits aménagements de sécurité, remplacement d'une structure à l'aire de jeux, poursuite du programme de remplacement des ampoules d'éclairage public par des leds...).

Nous avons poursuivi le désendettement de la commune, les taux de fiscalité n'ont pas évolué et ne bougeront pas en 2024.

Fin 2023, le Foyer Rural a accepté de céder gracieusement à la commune la parcelle du terrain de tennis rue du stade. Je tiens à remercier les membres de l'association pour cette action. Dans la poursuite du développement des équipements pour la jeunesse et après les structures fitness installées dans le parc Bellecombe en fin d'année, la commune réalisera sur cet espace un city stade, structure multi sports pour la jeunesse, qui pourra également profiter bien sûr au centre de loisirs ou à l'école intercommunale. Les travaux sont prévus en 2024.

Le PLU de la commune permettant des possibilités d'aménagement entre la RD 117 et le lotissement des Pêchettes, les différents propriétaires devaient trouver un accord, le PLU obligeant un aménagement d'ensemble de cette zone de 1.97 ha. Un permis d'aménager a été accordé, les travaux de voirie et réseaux devraient démarrer en 2024.

La commune va acheter l'emplacement réservé le long de la RD 117 en prévision d'aménagements de sécurité (déplacements doux). L'accès principal à ce nouveau quartier se fera par la RD 117.

Je vous laisse à la lecture du bulletin et vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour 2024.

Amicalement

Le Maire,
Michel FISCHER

L'eau

La Régie Eau d'ECLA produit chaque année, son **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau (RPQS)**. Ce compte-rendu qui porte sur l'année civile écoulée est approuvé par la Collectivité et par le Préfet, puis transmis aux communes concernées. Le document est consultable par les usagers sur le site internet <https://www.ecla-jura.fr/> rubrique « cycle de l'eau ».

On y trouve les informations essentielles sur la gestion de l'eau potable et l'assainissement : abonnement, résiliation, relevé et facture... ainsi que les analyses de la qualité de l'eau dans les communes, ou encore le document de Règlement de service de la Régie Eau d'ECLA.

Les ressources de la Régie Eau d'ECLA

Le réseau d'eau potable est alimenté par 2 ressources souterraines : la nappe de Villevieux et la nappe de

Trenal, ainsi que 3 ressources superficielles : les sources de Conliège et Revigny, les sources de Moiron et les sources de Montaigu.

Le réseau est constitué de :

- 5 stations de pompage à Villevieux, Ultrafiltration/ Lons-le-Saunier, Trenal, Montaigu et Moiron
- 10 châteaux d'eau (Villeneuve-sous-Pymont, Messia-sur-Sorne, UF de Lons-le-Saunier, Montciel, Savagna, l'Etoile, Condamine, Moiron, Montaigu, Vaux-sous-Bornay, pour l'ensemble des 5 captages approvisionnant en eau potable 16 communes.

Le maillage représente environ 315 km de réseau de distribution à entretenir et surveiller pour desservir environ 28 000 équivalents habitants (habitants, industriels, artisans, agriculteurs).

Les usagers de Macornay sont alimentés par la nappe de Villevieux.

Le « petit cycle de l'eau » au service du « grand cycle de l'eau »

Le « petit cycle de l'eau » comprend le circuit de l'eau potable et celui du traitement des eaux usées et désigne le parcours que l'eau emprunte :

- du point de prélèvement pour de l'eau potable dans une rivière, nappe souterraine, ou source captée : prélèvement, potabilisation, stockage, distribution ;
- jusqu'au rejet des eaux usées dans le milieu naturel : stations d'épuration, rejet.



Mesures de restriction de l'usage de l'eau Comment et par qui sont-elles décidées?

La décision est prise en fonction des niveaux des réserves constatés et des seuils limites fixés (variables selon les départements). Ces niveaux sont mesurés en permanence grâce à des stations automatisées. Ainsi quand la sécheresse survient et dès lors que les seuils limites sont dépassés, les préfets peuvent prendre des mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Cette décision prend la forme d'un arrêté.

Le site internet de la Préfecture du Jura informe du niveau d'alerte et des restrictions d'eau sur votre commune :

<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Secheresse>

La GEMPAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

est une compétence obligatoire attribuée depuis le 1^{er} janvier 2018 aux Communautés de Communes et d'Agglomérations. Cette décision a conduit à une réflexion sur la réorganisation avec les syndicats de rivières, puis à la création d'un syndicat mixte fermé labellisé EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) le 5 juillet 2022, **à l'échelle du Bassin versant de la Seille** (à cheval entre Jura, Saône et Loire et Ain / 2 régions). L'**EPAGE Seille et Affluents** est constitué d'un pôle technique avec 3 agents et un pôle administratif (1 agent).

La gouvernance est assurée par le comité syndical avec 29 délégués issus des 12 communautés de communes ou d'agglomérations membres (dont ECLA). Le Président est Stéphane Lamberger, Maire de Bletterans.

Pour en savoir plus :

<https://www.ecla-jura.fr/le-cycle-de-leau/>

rubrique Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations

Des référents communaux sont identifiés au sein de chaque commune. Louis LUX représente Macornay. La commune est traversée par 2 ruisseaux : la Sorne et le Savignard.

Le Savignard prend sa source à Vaux-sous-Bornay et se jette dans la Sorne au centre du village entre la rue du Jura et la rue du Revermont, juste en aval du bâtiment de la Tournerie. La Sorne est un affluent de la Vallière donc un sous-affluent du Rhône et s'étend sur 13,9 km en traversant 10 communes dont Macornay.

Le propriétaire, riverain d'un cours d'eau, possède la moitié du lit mineur, berge et bord du lit. Il lui appartient d'entretenir ses berges jusqu'à sa limite de propriété. En cas d'urgence ou d'intérêt général, l'EPAGE peut prescrire ou exécuter des travaux.

L'entretien consiste à :

- Entretenir la végétation en bord de cours d'eau = coupe sélective, élagage et non intervention (conservation d'une strate arborée saine et stable).
- Gérer les arbres et bois tombés selon leur localisation (enlèvement, repositionnement ou non intervention).
- Gérer les sédiments (sans curer).
- Couper les végétaux aquatiques (faucardage).



Si vous êtes concernés, une brochure est à votre disposition et l'EPAGE peut vous apporter plus d'informations.
03 39 43 00 32 - 07 48 13 19 75



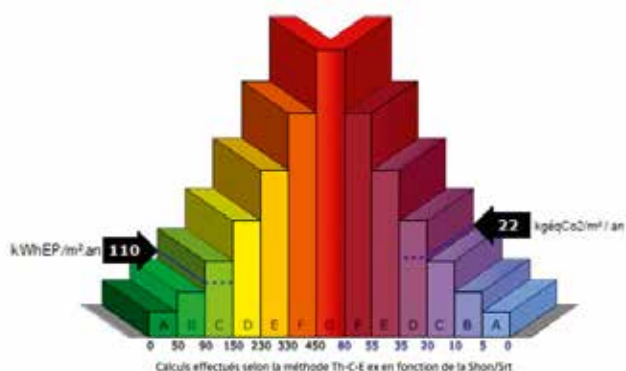
Le Savignard



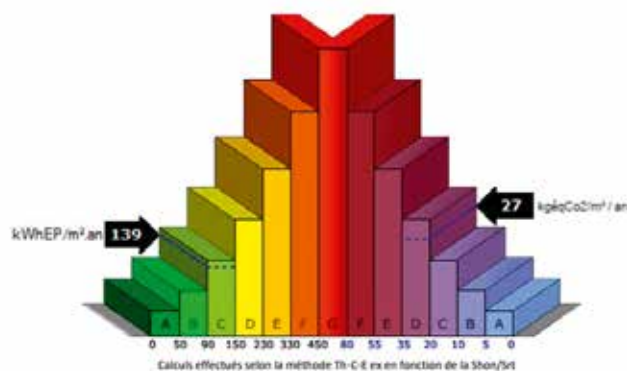
SIVOS du Revermont L'école - Les Loustics

Audit énergétique

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire intercommunal de Macornay et d'une demande de soutien du fonds vert, le SIVOS a fait réaliser un audit énergétique au printemps par la société Conseil Énergie Thermique. Après une analyse de l'état initial des bâtiments (isolation, système de chauffage, menuiseries, ventilation, éclairage), des factures énergétiques, un état des lieux a été réalisé. Il fait apparaître que le groupe scolaire obtient des résultats plus que corrects :



école maternelle / centre de loisirs*



école élémentaire

A noter que les locaux de l'école maternelle et du centre de loisirs ont bénéficié d'une isolation partielle des murs par l'extérieur et des changements de menuiseries en 2017, ce qui explique de meilleurs résultats.

En cohérence avec la configuration du bâtiment et de l'analyse de l'existant, le bureau d'études a listé et étudié les actions suivantes afin de présenter un programme respectant les conditions d'accès aux fonds verts ainsi qu'un programme permettant d'obtenir le niveau Bâtiment Basse Consommation.

Pour atteindre le niveau d'exigence du fonds vert (40 % d'économies d'énergie), il est préconisé les travaux suivants (pour les 2 bâtiments)

- | | |
|--|-----------|
| 1 - Isolation des murs par l'extérieur : | 135 000 € |
| 2 - Remplacement des menuiseries : | 190 000 € |
| 3 - Isolations des combles (école élémentaire) : | 50 000 € |
| 4 - Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau : | 40 000 € |
| total : | 415 000 € |

Ce programme permettrait d'obtenir 73,5 % de gain d'énergie finale. Ainsi, le groupe scolaire aurait un bilan énergétique de 80 kWhEP/m².an (niveau B) et un bilan émission de CO2 de 2 kg/m² (niveau A).



Pour atteindre le niveau d'exigence BBC (Bâtiment Basse Consommation), il est préconisé les travaux suivants (pour les 2 bâtiments)

- | | |
|--|-----------|
| 1 - Isolation des murs par l'extérieur : | 135 000 € |
| 2 - Remplacement des menuiseries : | 190 000 € |
| 3 - Isolations des combles (école élémentaire) : | 50 000 € |
| 4 - Isolation des rampants (école maternelle) : | 60 000 € |
| 5 - Installation d'une VMC double flux : | 135 000 € |
| 6 - Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau : | 40 000 € |
| 7 - Installation d'un éclairage performant : | 10 000 € |
| total : | 620 000 € |

Ce programme permettrait d'obtenir 85,7 % de gain d'énergie finale. Ainsi, le groupe scolaire aurait un bilan énergétique de 40 kWhEP/m².an (niveau A) et un bilan émission de CO2 de 1 kg/m² (niveau A).



Bilan

Cet audit énergétique qui est riche d'enseignements est un outil d'aide à la décision des élus afin de continuer à entretenir et améliorer la performance énergétique des locaux. Le SIVOS du Revermont a donc décidé de faire isoler les combles perdus de l'école élémentaire dès cet automne (voir article ci dessous).

D'autre part, les élus ont décidé de faire réaliser des travaux de relamping (passage en led) des salles de classes, ce qui permettra de diminuer de 50 % les consommations d'électricité. Un dossier de demande de subvention (DETR) a été déposé auprès de la préfecture.

Groupe scolaire : isolation des combles perdus

En 2020, le SIVOS du Revermont avait le souhait de réaliser l'isolation thermique des combles perdus de bâtiments communaux en participant au groupement d'achat opéré par le SIVOC du Jura.

Une étude a été réalisée au printemps 2022 afin d'évaluer la faisabilité de réaliser des travaux d'isolation thermique au niveau du plancher des combles perdus de l'école élémentaire.

Ce plancher disposait d'une isolation thermique de 20 cm, et les performances thermiques de la paroi étaient insuffisantes par rapport aux exigences réglementaires et dans le contexte du prix de l'énergie.



C'est pourquoi, il a été recommandé la mise en place d'une isolation thermique par soufflage depuis le plancher des combles perdus. Cette solution a été privilégiée étant donné que les combles perdus ne présentaient pas d'infiltration d'air parasite pouvant provoquer le déplacement des flocons d'isolant.

Un isolant biosourcé a été appliqué. Au final, l'épaisseur de l'isolant est de 40 cm. La résistance thermique R est maintenant égale à 7,5 m².K/W.

Ce renforcement d'isolation avec la ouate de cellulose qui présente un fort déphasage thermique permettra d'améliorer le confort intérieur des usagers avec notamment une réduction des potentielles surchauffes estivales.



Retrouvez l'actualité des Loustics, le livret d'accueil, les calendriers d'ouverture, les programmes de vacances et les documents d'inscription sur l'ENT (Espace Numérique de Travail) :

<https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/>

Vie communale

Travaux

En 2023 la commune de Macornay a réalisé ou engagé divers travaux d'entretien et/ou d'aménagement sur son territoire...

Entretien des pelouses sèches : nous l'avions annoncé sur le bulletin de Janvier 2023, **des travaux d'entretien des pelouses sèches**, débroussaillage ont été réalisés par le Conservatoire d'Espace Naturel de Franche-Comté (CEN), en partenariat avec Jura Nature Environnement (JNE), sur Mancy et Les Baumes/Vaux-sous-Bornay. Ces travaux ont été complétés par la remise en état ou l'installation d'équipements pour le pâturage des ovins. Le CEN

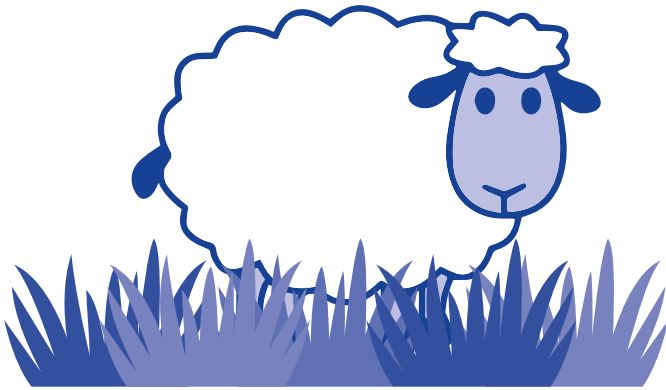
et JNE sont co-gestionnaires de la Réserve Naturelle Régionale de Mancy et du site des Baumes. Le CEN a rédigé une notice de gestion des sites, établissant un état des lieux et des connaissances, et définissant les objectifs et actions à mettre en place. Sur le terrain, la priorité est de maintenir les milieux de pelouses sèches présents dans un bon état de conservation. Une action de sensibilisation et de valorisation a ainsi été menée sur le site des Baumes le 29 avril 2023, par un groupe d'étudiants BTS du Lycée de Montmorot. Ils étaient accompagnés par JNE, le CEN, le Conseil Départemental et la Commune de Macornay.



PÂTURAGE EN COURS

sur un milieu naturel remarquable

les pelouses sèches des Baumes de Macornay



Entretenir les milieux naturels pour préserver le paysage et la biodiversité de notre territoire !

Par le passé, les pelouses sèches du site des Baumes étaient pâturées. Avec l'abandon des pratiques pastorales, certains secteurs se sont fortement enrichis, faisant disparaître toute une faune et une flore liées aux milieux ouverts.

L'installation d'une activité de pâturage extensif devenait primordiale pour préserver ces pelouses et conserver les paysages et les espèces patrimoniales qui leur sont associées. Depuis 2021, le site est pâturé par les brebis d'un berger local dans le cadre d'un bail rural à clause environnemental.

Des travaux ont également eu lieu afin de restaurer ces pelouses sèches et favoriser la mise en place du pâturage.



Les moutons
pâturent aussi sur la
Réserve naturelle régionale
de la côte de Mancy, cogérée
par le Conservatoire d'espaces
naturels de Franche-Comté et
Jura nature environnement, en
partenariat avec les Communes
de Macornay et Lons-le-
Saunier.



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté

A Macornay, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté agit en partenariat avec la commune pour préserver les milieux naturels du site des Baumes via une convention de gestion.

CONTACT au Conservatoire :
Lucile Ferriot - 06 13 42 57 60

Quelques règles à suivre !

- Attention aux patous qui gardent le troupeau !
Ne pas pénétrer dans les parcs et rester calme.
- Tenir votre chien en laisse. Même bien dressé, celui-ci peut être source de stress pour les bêtes.
- Ne pas donner à manger au troupeau afin d'éviter tout problème d'intoxication.
- Attention aux clôtures électriques !

Aidez-nous à préserver la nature de Franche-Comté, adhérez !

www.cen-franche-comte.org
03 81 53 04 20

Les actions menées sur ce site sont financées par :



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Jura
LE DÉPARTEMENT

Pâturage réalisé en
partenariat avec :



Vie communale

Voirie

- Face à la Mairie - côté lavoir, l'aménagement d'un îlot afin de sécuriser la traversée sur le passage piétons,
- Rue Blanche fieux, la réfection du trottoir sur toute la longueur mais uniquement côté Maison médicale pour l'instant. Une étude des réseaux d'eaux

pluviales sera menée par ECLA pour des travaux plus conséquents sur l'autre côté de la voie.

- Pour la traversée de la RD117 à hauteur de la Rue Blanche Fieux-côté Lons, un nouveau passage piétons a été aménagé.



Éclairage et sobriété énergétique

Dans la continuité des travaux réalisés les années précédentes, nous avons poursuivi en 2023 le renouvellement d'une partie du parc de l'éclairage public avec le remplacement de 24 ampoules du secteur Vaux-sous-Bornay, Moulin des prés par des leds. Le poste rue du Tram est prévu également avec le remplacement de 35 ampoules. Les travaux sont programmés début 2024.

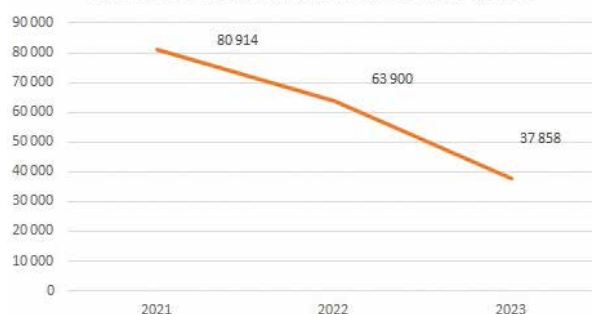
Notre parc de 211 points d'éclairage aura été renouvelé à environ 60 %.

L'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 4h30 mis en œuvre début 2023 a contribué à une baisse de 30% de la consommation globale de l'éclairage public.

Nous poursuivrons dans cette voie lors de l'élaboration du budget 2024 pour démarrer une nouvelle tranche de renouvellement.

Les différentes actions engagées les années précédentes montrent leurs effets sur le graphe.

Evolution consommation KWh éclairage public



Projet de lotissement des Pêchettes

Il s'agit d'un projet privé – Le permis d'aménager a été validé. La commune va procéder à l'acquisition de l'emplacement réservé le long de la RD117 en prévision d'aménagements.

Espaces jeux et loisirs

Aire de jeux réservée aux petits, derrière la Mairie : la structure endommagée a été remplacée.



Création d'une aire de jeux fitness : afin de dynamiser la commune, des jeux fitness ont été installés depuis



mi-décembre dans le parc de la résidence Bellecombe. Les installations sont accessibles « en libre-service » aux débutants comme aux sportifs confirmés.

Projet de création d'un City Stade : après l'acquisition à l'euro symbolique, en décembre, du terrain jusqu'alors propriété du Foyer Rural, une étude d'aménagement est en cours pour ce projet. Les travaux seront réalisés en 2024 sur l'emprise du tennis face au stade de la Sarre. Cette structure multi-sports pour la jeunesse profitera également aux enfants de l'Accueil de Loisirs et de l'Ecole intercommunale.



DPE

Afin d'être en conformité avec la loi et dans le cadre de l'entretien de son parc locatif, la commune a fait renouveler les Diagnostic de Performance Energétique de ses appartements à la Résidence Bellecombe et au Centre Commercial.

Commerce

Boucherie - Traiteur Pâtisserie du Val de Sorne

C'est en décembre 2022 que les deux jeunes frères, Simon et Rémi Vuillot, reprennent la Boucherie Watrin bien connue à Macornay et alentours.

Complémentaires - l'un est pâtissier, l'autre boucher traiteur - ils associent leurs compétences pour exploiter ce commerce implanté au centre du bourg à la croisée des routes qui relient les villages voisins à Lons-le-Saunier. L'établissement devient Boucherie - Traiteur - Pâtisserie du Val de Sorne.

Côté boucherie, Simon travaille en circuit court et le commerce propose un large choix au rayon traiteur, ainsi que des plats à emporter.

Rémi complète votre panier avec la touche sucrée de votre choix sur la carte des pâtisseries - entremets - macarons - chocolats... affichant une belle palette aux couleurs sucrées.

Rémi et Simon, avec 2 salariés et 3 apprentis, ont déjà fait leurs preuves auprès d'une clientèle certes bien établie, mais qu'il faut savoir fidéliser. La réalisation



du repas des aînés, servi à la Salle des Fêtes de Macornay en novembre dernier, mais également l'activité commerciale intense de fin d'année ont notamment été de belles occasions de se dépasser. L'offre de produits est diverse et variée aussi bien sur les étals de boucherie, charcuterie et traiteur que sur les rayons pâtisserie et viennoiseries. Pour les actifs et les retraités, lors de réunions / événements privés ou professionnels, le commerce propose également la réalisation de plateaux-repas et buffets.

Pour en savoir plus / horaires, devis, commandes :
par téléphone au 03 84 47 38 ou le site internet
<https://boucherie-patisserie-valdesorne.fr/>

Fleurissement



L'embellissement de notre village se poursuit comme chaque année grâce à la commission fleurissement et à tous les bénévoles qui œuvrent tout l'été pour entretenir et arroser les nombreux bacs qui décorent vos quartiers.

La sécheresse de l'année 2022 ayant été cruelle pour nos fleurs, la commission fleurissement s'est orientée en 2023 vers des plantes pouvant espérer faire face aux diverses situations climatiques. Pour le bien-être de notre planète, elle a également misé sur des plantes vivaces et mellifères.

C'est ainsi que lors de la journée citoyenne début mai, le groupe affecté au fleurissement a empoigné binettes, sarcloirs, griffes... pour préparer les bacs et planter sauges, gauras, euphorbes, bégonias, pourpiers, lavandes, impatiens et zinnias, sans oublier les beaux alstroemerias près du lavoir. Quant aux parterres situés à la sortie du village, ils s'étoffent doucement et feront l'objet si besoin de nouvelles plantations au printemps.

Malgré une météo toujours un peu capricieuse, 2023 nous a permis de profiter d'une belle floraison sur toute la commune. Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Merci encore à tous les bénévoles pour leur implication.

Si vous souhaitez faire part de suggestions ou venir renforcer notre équipe, merci de contacter la commission fleurissement en mairie.

Matinée citoyenne



Chaque année au cours d'une journée, des habitants de toute la France se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets collectifs dans leur commune. Notre deuxième matinée citoyenne s'est ainsi déroulée le 13 mai 2023 dans la bonne humeur. Cette matinée a permis l'entretien, le nettoyage et le fleurissement de

la commune, mais également l'échange entre les habitants, toutes générations confondues.



Merci aux Macornensiens pour leur participation.

Compte tenu du succès de cette manifestation, une 3^{ème} édition aura lieu en 2024.

Repas des Aînés



Le 26 novembre dernier, le repas des aînés a réuni une centaine de convives. La commission d'action sociale avait choisi pour cette édition 2023 le traiteur local « Boucherie – Traiteur – Pâtisserie du Val de Sorne »

des frères Vuillot Simon et Rémi qui ont su régaler les invités de l'entrée jusqu'au dessert. Les membres de la commission ont assuré l'organisation, la décoration, l'apéritif et l'accueil. Nous leur adressons un grand merci pour cette belle journée !



Composter les déchets alimentaires

C'est 30 % de déchets en moins dans les ordures ménagères résiduelles.

Le pari est lancé pour 2024 : triez vos biodéchets. Le tri à la source des biodéchets devient obligatoire à partir du premier janvier selon la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020.

Différentes solutions sont mises en place dans le Jura :

- **Le compostage individuel** : vous pouvez commander

un composteur à prix réduit auprès de votre service de collecte (SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier).

- **Le compostage collectif** avec par exemple le composteur de la résidence Bellecombe à la disposition des résidents et de leurs voisins ou de la crèche intercommunale.

- **La gestion des déchets verts par compostage**, paillage, mulching, broyat... ou en continuant d'apporter vos gros volumes de déchets verts à la déchèterie de Messia sur Sorne.

En 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire !

Il reste encore de nombreux biodéchets dans nos ordures ménagères qui ne sont pas valorisés et sont incinérés. Ils représentent 67 kg en moyenne par habitant du Jura et par an.

A quoi sert le compost ?

Il s'agit d'un fertilisant naturel qui apporte des nutriments au sol, équilibre sa structure et favorise le développement d'organismes vivants essentiels à la préservation de nos milieux naturels. Pour les plantes en pot, c'est un engrais naturel très efficace !

Vous ne savez toujours pas pourquoi il est important de composter ?

- réduire les déchets et en faire une ressource,
- éviter de brûler les biodéchets (le contenu du bac gris est incinéré à Lons-le-Saunier au SYDOM du Jura,
- éviter les achats d'engrais de jardinerie,
- favoriser la biodiversité,
- limiter le coût de traitement des ordures ménagères.

Le tri à la source des biodéchets (épluchures, déchets alimentaires et déchets de jardin) devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 selon la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020. Différentes solutions seront mises en place dans le Jura : le déploiement sera progressif sur plusieurs années et ne sera pas similaire dans chaque territoire.

QUELLES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS DANS LE JURA ?

VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE :



Le compostage individuel

Tout simplement en tas ou dans un composteur qui peut vous être vendu par le SICTOM.



La gestion des déchets verts

Les petits volumes en compostage ou paillage et les gros volumes en déchèterie.



VOUS HABITEZ EN APPARTEMENT :



Le compostage collectif

En pied d'immeuble, installé par le SICTOM.



Le lombricompostage

Le lombricomposteur permet de composter en appartement et peut vous être vendu par le SYDOM.



Pour tout savoir sur les modalités pratiques concernant votre territoire,

Contactez-nous au **03 84 86 16 16** puis composez le «4»



► **SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier**
www.sictom-lons-le-saunier.fr
accueil@sictomlons.fr



Et retrouvez les consignes de tri des biodéchets sur :

www.letri.com



Notre bibliothèque communale dispose d'un espace qui met en avant les auteurs macornaisiens et leurs ouvrages, comme Nelly Aben (Madame Tire-poils), Isabelle Guigou ou encore Patricia Dizi-Mercuriali (avec plusieurs livres chacune).

Au cours de l'année 2023, le rayon s'est enrichi de trois nouveaux ouvrages et deux nouveaux auteurs macornaisiens...



De la Coque à l'âme

Dans son nouveau roman publié en 2023, **Patricia Dizi-Mercuriali** nous fait partager l'aventure extraordinaire d'un humain ordinaire : une rencontre improbable va venir mettre sens dessus dessous l'existence bien rangée de Valère, alors que tout lui semblait sous contrôle... On découvre un antihéros maladroit, capable de résilience, qui va se détacher du « Moi ordinaire » pour découvrir la nature essentielle de son « véritable Je »...



Michel Gaubey raconte son expérience de la nature dans un livre intitulé « **le cœur des buissons : récits et rêveries de nature** ». L'auteur est un ancien instituteur amoureux de la nature qui nous fait découvrir avec nostalgie les paysages alentours. Au travers de textes courts, il rapporte des anecdotes sur des parties de chasse aux chiens courants et sur notre campagne. Il a rencontré ses lecteurs le 15 septembre dernier à la résidence Bellecombe pour une séance de dédicaces.



Marie-Hélène Fournier, elle aussi institutrice retraitée, raconte dans un livre poignant l'histoire qui a conduit sa fille au suicide. « Elle s'appelait Claire, elle avait 29 ans. » Le livre est intitulé « **Claire Marie Aimée** » comme les trois prénoms de sa fille. C'est le récit rempli de tendresse, de sincérité et d'amour d'une maman qui décrit la relation toxique qui a provoqué la descente aux enfers d'une jeune femme lumineuse à qui la vie aurait dû sourire. Claire survit à travers ce livre car le lecteur ne peut que l'aimer et souhaiter être son ami. Ce livre peut aussi aider des personnes dans cette situation.

Alors à vos plumes en 2024 !

Bibliothèque de Macornay – Résidence Bellecombe : Inscription et emprunt de livres gratuits.
Horaires d'ouverture sur : <https://www.foyerruraldemacornay.fr/les-activites-regulieres/>
Contact : bibliothequemacornay@gmail.com

Les Nuits Rebelles

Organisées par le moulin de Brainans, en partenariat avec la commune de Macornay et le Foyer rural de Macornay, elles ont enchanté notre village le 1^{er} juillet 2023. Pour faire suite à cette pause musicale, un projet de **Nuit Macornensienne** est programmé le samedi 22 juin 2024 dans le parc Bellecombe ou la salle des fêtes en fonction de la météo.



Frelons asiatiques

Au niveau européen, le frelon asiatique figure désormais dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne qui a été adoptée au niveau communautaire le 13 juillet 2016.

Le frelon est indirectement très dangereux pour l'Homme, car il se nourrit des abeilles et ces dernières sont essentielles à la biodiversité. Une piqûre ne présente pas de réel danger dans la plupart des cas sauf en cas d'allergie ou de problème de santé.

Comment reconnaître un frelon asiatique :

un frelon asiatique a une taille et des couleurs différentes de celles du frelon européen. Les nids de frelons asiatiques se trouvent généralement en hauteur comme à la cime des arbres, dans les combles, sous une toiture plus ou moins haute.

Pour savoir où se trouve un nid de frelons, suivez les déplacements des individus que vous repérez dans votre jardin.

Un site tente de recenser la présence du frelon asiatique ainsi que les nids : <https://lefrelon.com>

Solutions :

le piégeage est une solution pour lutter contre le frelon asiatique. Au printemps, les fondatrices sortent d'hivernage avec un besoin énergétique important pour se déplacer et choisir le lieu d'implantation du nid. La ressource en sucres est, en cette saison, peu abondante et donc favorable à l'action de piégeage. Cependant, il est fortement conseillé de faire appel à des professionnels certifiés de la désinsectisation, équipés de protections et de matériel adapté.

Abeille
domestique



Guêpe



Frelon
européen



Frelon
asiatique





Une Médaille pour Christine

En décembre dernier, Bernard Fauvey, Président du Comité départemental, remettait à Christine Germain la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Un hommage rendu pour souligner son engagement dans le monde associatif et notamment au Foyer Rural de Macornay depuis 1978.

Christine précisait alors que «toute seule elle n'aurait rien fait» et fidèle à son attachement au monde associatif, c'est tout naturellement qu'elle souhaitait la partager avec tous les bénévoles qui s'activent ou se sont activés à ses côtés depuis 45 ans.

FC Macornay



Quel que soit votre âge, le FC Macornay vous accueille pour la pratique du football : 10 équipes de U7 à U13, 2 équipes U15 en entente, 1-U18, 3 seniors et 1 vétérans. De 6 à 76 ans, les licenciés exercent leur passion du football.

En plus de la pratique sportive, le club a pour vocation d'inculquer des valeurs pédagogiques et écoresponsables à ses licenciés.

Ainsi, en février, les U15 ont découvert la pratique du ceci-foot, handisport pratiqué par des athlètes déficients avec un ballon

sonore. Se déplacer avec le ballon, faire des passes ou encore tirer au but les yeux bandés avec comme seuls repères la voix d'un partenaire et un ballon muni d'un grelot, ont été des occasions de découvrir les capacités nécessaires (orientation spatiale, perception auditive) que doivent développer les malvoyants.



La tournée des calendriers

En mars, l'ensemble des licenciés et notamment les plus jeunes, s'est mobilisé pour participer au Recyclage Challenge organisé par Orange, partenaire du club. L'objectif était de collecter et recycler des téléphones mobiles usagés pour préserver l'environnement.

En décembre, une sensibilisation à l'arbitrage s'est tenue avec des séances pour les U15 et les seniors animés par Didier Vincent, arbitre du club, et Gwenaël Martin, employé du district du Jura et de Saône et Loire.

Enfin, les animations du club ont repris avec l'organisation du tournoi de pétanque qui a réuni fin août 122 doublettes jusqu'au bout de la nuit. Début septembre, le traditionnel challenge Bernard Benoit fêtait sa 20^{ème} édition en réunissant 10 équipes U11, avec une belle place de finaliste pour les jeunes macornaisiens.

La fin d'année était marquée par le grand retour du loto du club et le spectacle de Noël réunissant petits et grands.

L'actualité sur le site <https://fcmacornay.fr/> ou sur la page facebook : <https://www.facebook.com/fc.macornay/>

Les associations macornaisiennes



• FOYER RURAL

Co-présidentes :

Aline Fontimpe, Christine Germain, Pascale Roussey.

Site internet :

www.foyruraldemacornay.fr

• ACCA LA DIANE

Association de chasse

Président : Louis Lux

• ASSOCIATION MILLE ET UNE IDÉES

Présidente : Sylvaine Pernot

• LES PETITES MAINS

Co-présidentes : Amandine Buchin et Magalie Boudet

• YANROC PRODUCT

Présidente : Hélène Meynier

• FOOTBALL CLUB MACORNAY

Président : Bernard Henry

macornay.fc@lbfcc-foot.fr

Site internet : <https://www.fcmacornay.fr/>

La taille des haies... l'intérêt de tous

Elle est indispensable pour leur donner la bonne forme, maintenir une bonne hauteur et garder la base étoffée. C'est donc votre intérêt si vous souhaitez une haie harmonieuse et esthétique.

Une première taille de printemps est à faire jusqu'au début du mois de mars. A la fin de l'été, à partir d'août, il convient d'aplanir la haie en coupant les deux tiers des pousses de l'année pour éliminer les pousses géantes qui s'écartent du rang. Si nécessaire, une taille plus importante peut être effectuée en automne.

Elle est réglementée et interdite durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers.

Au niveau du PLU (plan local d'urbanisme) de la commune, votre haie ne doit en aucun cas venir gêner la visibilité de la circulation routière quelque soit le zonage où se situe votre propriété. Il n'est pas concevable non plus qu'elle empiète sur le domaine public en gênant la circulation des piétons sur le trottoir. Pour le confort de tous, la taille est donc aussi une obligation et un devoir civique.

Ayez le bon réflexe... Taillez au bon moment et avant qu'on vous le demande !



Service de location de vélo à assistance électrique



Après délibération du Conseil Communautaire du 29 juin 2023, ECLA Lons Agglomération, Autorité Organisatrice de la mobilité, a mis en route officiellement son service de location de vélo à assistance électrique (VAE) le 4 septembre 2023. L'objectif est de permettre l'expérimentation au quotidien des VAE, notamment sur les déplacements domicile-travail, pour favoriser une mobilité alternative à l'automobile (sans passagers).

Le service de location est accessible à toute personne physique majeure, habitant le périmètre de l'espace communautaire (ECLA), moyennant la constitution d'un dossier d'inscription selon les règles des Conditions Générales de Location.

Retrouvez toutes les informations, tarifs et formulaire de location sur :

<https://www.ecla-jura.fr/service-de-location-de-velo-a-assistance-electrique/>

Démarches administratives

Pour trouver la bonne information sur internet :

- Site des services de l'Etat dans le jura pour vos démarches en ligne : <https://www.jura.gouv.fr/>
- Site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si>
- Rechercher un service public, une administration, un contact : <https://lannuaire.service-public.fr/navigation/bourgogne-franche-comte/jura/msap>

Contacter la Mairie de Macornay :

Secrétariat assuré par Catherine Boimond

lundi, mardi et jeudi :

8h30-12h / 14h-18h

mercredi : 8h30-12h

vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45

Adresse : 1 Place Jean Moulin

Courriel : mairie@macornay.fr

Tél. : 03 84 47 00 79

Site : <https://macornay.fr>

Planning des réunions 1^{er} semestre 2024 :

Macornay / Conseil municipal

Les vendredis à 20h30 :

16/02 - 29/03 - 17/04 - 28/06

ECLA / Conseil communautaire

Les jeudis à 18h00 :

08/02 - 07/03 - 04/04 - 06/06

Retransmission des conseils communautaires direct ou différé sur : <https://www.facebook.com/ECLAlonsagglo/>

Elections européennes

En France, elles auront lieu
le dimanche 9 juin 2024

Démocratiser l'usage du numérique



Démarches administratives, vie privée ou professionnelle... le numérique est omniprésent et on peut parfois se sentir bien seul face à un écran d'ordinateur... En France près d'1/4 de la population serait en situation d'exclusion... c'est la fracture numérique.

Afin de réduire cet isolement et banaliser les usages du numérique, des dispositifs de soutien aux populations peuvent être mis en place.

Sur les communes de son territoire, la Communauté d'agglomération / ECLA propose des accompagnements gratuits. Ainsi à Macornay depuis septembre dernier, les administrés qui en éprouvent le besoin peuvent bénéficier d'un diagnostic individuel et personnalisé, suivi d'un accompagnement gratuit, auprès d'un conseiller numérique, afin d'acquérir les techniques et compétences de base dans l'utilisation des outils numériques.

Après une pause, fin 2023, la permanence a repris. Les personnes intéressées peuvent se rendre à l'Agence Postale Communale – les mercredis de 9h30 à 12h30 pour rencontrer Pierre Rameau (sans rendez-vous).

Calendrier 2024 de la collecte des ordures ménagères

COURBOUZON,
MACORNAY



Calendrier de collecte 2024

BAC GRIS et BAC DE TRI



Les bacs doivent être sortis avant 5h pour une collecte en matinée et avant 12h pour une collecte d'après-midi.

Si votre bac n'a pas été collecté (neige, panne de camion, erreur de collecte), merci de le laisser sorti en cas de rattrapage.

Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L Nouvel An 2 Ma 3 Me 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L Matin Matin 9 Ma 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 Ma 17 Me 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L Matin Matin 23 Ma 24 Me 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 Ma 31 Me	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L Matin Matin 6 Ma 7 Me 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 Ma 14 Me 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L Matin Matin 20 Ma 21 Me 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Me 29 J	1 V 2 S 3 D 4 L Matin Matin 5 Ma 6 Me 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L Matin Matin 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S Matin Matin 31 D	1 L Pâques 2 Ma 3 Me 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 Ma 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L Matin Matin 16 Ma 17 Me 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 Ma 24 Me 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L Matin Matin 30 Ma	1 Me Fête du travail 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 Ma 8 Me Armistice 1945 9 J Ascension 10 V 11 S 12 D 13 L Matin Matin 14 Ma 15 Me 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L Pentecôte 21 Ma 22 Me 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L Matin Matin 28 Ma 29 Me 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 Ma 5 Me 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L Matin Matin 11 Ma 12 Me 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Me 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L Matin Matin 25 Ma 26 Me 27 J 28 V 29 S 30 D
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L 2 Ma 3 Me 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L Matin Matin 9 Ma 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D Fête nationale 15 L 16 Ma 17 Me 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L Matin Matin 23 Ma 24 Me 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 Ma 31 Me	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L Matin Matin 6 Ma 7 Me 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 Ma 14 Me 15 J Assomption 16 V 17 S 18 D 19 L Matin Matin 20 Ma 21 Me 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Me 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L Matin Matin 3 Ma 4 Me 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 Ma 11 Me 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L Matin Matin 17 Ma 18 Me 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 Ma 25 Me 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L Matin Matin	1 Ma 2 Me 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 Ma 9 Me 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L Matin Matin 15 Ma 16 Me 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L Matin Matin 29 Ma 30 Me 31 J	1 V Toussaint 2 S 3 D 4 L 5 Ma 6 Me 7 J 8 V 9 S Matin Matin 10 D Armistice 1918 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L Matin Matin 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S	1 D 2 L 3 Ma 4 Me 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L Matin Matin 10 Ma 11 Me 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 Ma 18 Me 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L Matin Matin 24 Ma 25 Me Noël 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 Ma

Les bacs bleus de tri passent progressivement au jaune, les consignes restent les mêmes :
Tous les emballages dans le bac de tri !



CONTACTS

Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :

03 84 86 16 16

accuell@sictomlons.fr

www.sictom-lons-le-saunier.fr



Numéros utiles & infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par Catherine Boimond
lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45
Adresse : 1 Place Jean Moulin à Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Mail : mairie@macornay.fr

Agence Postale Communale Macornay

233 Rue du Jura
Accueil assuré par Pascale Roussey
Tél : 03 84 86 03 79
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h45
Levée du courrier :
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Ecoles 180 Rue du Revermont à Macornay

Primaire : 03 84 24 14 43
Maternelle : 03 84 47 30 53

Les Loustics (Accueil de Loisirs) :

180 Rue du Revermont à Macornay
Pour les inscriptions aux Loustics et à la cantine
Directrice : Emilie Barbaud
Mail : les-loustics@orange.fr
Tél. 06 83 65 53 56
Retrouvez l'actualité des Loustics et les documents d'inscription également sur ENT :
<https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/>

Sivos du Revermont

Secrétariat assuré par Jeanne Magnien
Mardi et jeudi : 14h00 à 18h00
Adresse : 1 place Jean Moulin à Macornay
Tél : 03 84 47 00 79
Mail : sivos@macornay.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par Agnès Grea
Adresse : 165 rue du jura à Macornay
Tél : 03 84 25 54 39
Mail : creche.valdesorne@decla-jura.fr

Paroisse

William Goyard, curé doyen responsable de notre paroisse
Mail : saint.desire@eglisejura.com
<https://doyennedelons.com/>
Michel Vincent, délégué pastoral pour la paroisse (03 84 47 51 76)

ECLA :

Espace Communautaire Lons Agglomération

Adresse : 4 Avenue du 44^{ème} Régiment
d'Infanterie à Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 24 46 06
Mail : contact@decla-jura.fr

Régie Eau :

Tél : 03 84 47 88 81
Mail : eau@decla-jura.fr

Centre médical de Macornay

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60
Tél. médecins : 03 84 43 29 09 et 03 84 43 96 56
Tél. dentiste : 03 84 43 96 65
Tél. infirmières : 03 84 43 96 57

Pharmacie :

Tél : 03 84 47 38 32
Adresse : 239 Rue du Jura à Macornay

Ostéopathe : Charles Aben

Tél : 07 83 28 24 02
Résidence Bellecombe à Macornay

Psychologue : Bénédicte Perrin

Tél : 06 82 44 47 44
Résidence Bellecombe à Macornay

Ramassage des ordures (assuré par le SICTOM).

Pour l'ensemble des bacs, collecte, dès 5 h00 du matin les lundis tous les 15 jours.

Pour rester vigilants sur les tournées de rattrapage des lundis fériés : Calendrier annuel téléchargeable sur <https://sictom-lons-le-saunier.fr/quand-passe-le-camion-benne.html>

ou via le site internet de la commune de Macornay

Consignes du SICTOM en cas de travaux : les usagers doivent sortir les bacs en dehors de la zone de travaux afin que les véhicules de collecte puissent procéder à leur vidage.

Pour en savoir plus, consulter le règlement de collecte bacs roulants : <https://sictomlons.letri.com/collecte/>

Déchèterie la plus proche :

Messia-sur-Sorne – Rue Louis Rémy
Tél : 03 84 43 94 58

Hiver, du lundi au samedi :

8h45-12h00 / 13h00-16h30

Été, du lundi au vendredi :

8h00-12h00 / 13h30-18h30

Été, le samedi : 8h00-17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés

Pour en savoir plus :

<https://sictom-lons-le-saunier.fr/dechetterie-messia-sur-sorne.html>